



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Opération ORU - rue des Equarts - Acquisition Consorts DORE

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

Président :
Alain BAUDIN

Présents :
Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :
Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :
Adjoints :
Paul SAMOYAU

Conseillers :
Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060438

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

Opération ORU - rue des Equarts - Acquisition Consorts DORE

Monsieur Alain BAUDIN Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Au titre de l'Opération de Renouvellement Urbain, un certain nombre de secteurs ont été pressentis pour la construction de logements sociaux dont le cœur d'îlot constitué de jardins situés à l'arrière des maisons d'habitation, rue des Equarts.

Dans ce secteur, les Consorts DORE, propriétaires du 59 rue des Equarts, ont donné leur accord pour une cession à la Ville de Niort de l'emprise de la zone NAh destinée à la construction de logements sociaux, soit 12a 50ca environ, (parcelles cadastrées section DR N° 480 pour 4a 50 ca et DR N° 478 pour partie soit 8a environ).

La superficie exacte sera déterminée par géomètre expert.

Cette acquisition aurait lieu au prix de 18€ le m², conforme à l'avis du service du Domaine.

Dans l'attente de la réalisation de l'opération ORU, les propriétaires de la maison auront la jouissance du terrain acquis par la Ville de Niort, à charge pour eux d'en assurer l'entretien.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition ci-dessus mentionnée qui a fait l'objet d'un accord avec les vendeurs ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits en résultant seront pris en charge par la Ville de Niort ;

Les crédits nécessaires au paiement de cette acquisition seront ouverts au budget principal et imputés au chapitre 21-8241-2111.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER